

## MERCI A VOUS !

Grâce à votre soutien, **FO LCL** conforte sa position et gagne un siège au Comité Central d'Entreprise



## CCE du 12 avril 2007

Cette séance plénière était destinée à la mise en place des structures de fonctionnement du CCE, suite aux élections des CE du 20 mars dernier.

### Intéressement / Participation, Conditions de travail : Déclaration préliminaire des 5 organisations syndicales

En entrée de séance, les Organisations Syndicales, dans une déclaration commune, ont interpellé la DRH sur :

- les attentes actuelles des salariés en matière de reconnaissance financière des efforts consentis, (**rappelons à cet égard que c'est FO LCL, qui, la première a demandé à la Direction lors du dernier CCE d'user de la faculté que lui permet la loi, d'octroyer un supplément d'intéressement**)
- le malaise ambiant consécutif à la dégradation des conditions de travail due pour une bonne part au projet de réorganisation de la BAP et à l'insuffisance d'effectifs.  
De même, au risque de nous répéter, il ne faut pas oublier que seule **FO LCL** (après avoir demandé une expertise refusée par deux OS), n'avait pas voté lors de la consultation pour cette réorganisation, mettant en avant le flou, l'impréparation et donc le risque pour les salariés.

L'ensemble des OS a demandé à ce que s'ouvrent de **vraies négociations** sur les perspectives à moyen terme de l'emploi et des effectifs à LCL, ainsi que l'amélioration des conditions de travail.

Nous attendons des réponses concrètes à nos demandes...

Pour ce qui concerne **FO LCL**, la partie n'est pas jouée ! La Direction se doit de répondre aux attentes des salariés.

## Mise en place des structures du CCE

**Une alliance CGC/SNB - CFDT - CFTC gèrera le CCE pour 3 ans.**

Cette séance devait être l'occasion de mettre en place les différentes commissions du CCE ( Formation, Activités Vacances, Sociales, Egalité Pro...)

**Mais, ô surprise ! Après la déclaration unanime des 5 Organisations réclamant une amélioration urgente des conditions de travail, 3 d'entre-elles souhaitent la fusion de 3 commissions en 1 et non des moindres : Emploi, Conditions de travail et Nouvelles Technologies, c'est à dire celles qui concernent directement vos conditions de travail !**

Il y aurait réduction du nombre de commissaires sur un sujet aussi important. Pour votre info, ces commissaires examinent, amendent les projets et bilans, proposent des solutions alternatives. Ils rédigent enfin un rapport débattu en CCE avec la Direction.

**N'est ce pas faire le jeu de la Direction que de compliquer le travail des commissaires ? A vous de juger.**



« Dis Monsieur LCL, tu peux pas nous donner plus d'intéressement ? Parce qu'il est un peu chiche par rapport au travail collectif fourni ! »

VOUS PARTAGEZ CES IDEES...

...ADHEREZ A



Nom :

Prénom :

Unité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

793